



# SAUVEZ LA SANTE EN MARTINIQUE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 déclarée au Journal Officiel le 05/05/2018

N°RNA : W9M1007301

Cette association a pour objet :

- D'œuvrer à garantir la pérennité et le développement de la Santé en Martinique
  - De promouvoir des actions en faveur de la santé en Martinique et dans la Caraïbe et de contribuer à leur développement durable.
- A cet effet, l'Association contribue en matière de santé à des actions concourant à la prévention des maladies, à leur traitement et à l'éducation à la santé. Elle s'attache à développer la culture dans tous les domaines de la santé et toutes les actions concourant à l'amélioration de la qualité de la vie, de la qualité des soins offerts à l'ensemble de la population et notamment au sein de l'hôpital public en Martinique.

Fort-de-France, le 01/06/2018

## Objet appel à la mobilisation des 11, 12 et 13 juin 2018

### Président

Jean-Luc FANON

### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Ghislaine JOACHIM-ARNAUD

### 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Mérette FORTUNE

### 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Michel TOULA

### Secrétaire Général

Patrick RENE-CORAIL

### Secrétaire adjoint

Sandra VALENTIN

### Secrétaire adjoint

Emmanuelle AMAZAN

### Trésorier

Marie-Jeanne LOUIS-LEOPOLD

### Trésorier adjoint

Bruno CHARLES-ACHILLE

### Assesseurs

Henri BATAILLE

Rosella BROCHE

Daniel DABON

Patrick ESCARMANT

Gladys FERRATI-FIDELIN

Lucien LIN

François ROQUES

Madame, Monsieur,

L'association « Sauvez la Santé en Martinique » appelle la population de la Martinique à se mobiliser pour défendre leur santé. Depuis le mois de septembre 2017, à travers le collectif « CHUM DOUVAN DOUVAN » puis l'association ASSEM, la communauté hospitalière s'est mobilisée pour défendre le principal outil de santé des martiniquais. Malgré un dialogue permanent que nous avons voulu constructif et responsable avec le ministère et les IGASS, représentants de l'Etat assurant depuis le 3 janvier 2018 la direction du CHUM, aucune avancée ni concession n'a été obtenue. Notre établissement (votre établissement !) est lourdement endetté et ne peut payer ses fournisseurs qui refusent de livrer le matériel et les prestations indispensables au bon fonctionnement de notre établissement.

Cette situation gravissime met chaque jour en danger les patients qui ont pourtant besoin de soins. Or, chacun des martiniquais, usager un jour de l'hôpital, doit pouvoir bénéficier de soins de qualité dans un établissement de soins public. C'est l'équité des soins sur tout le territoire national que nous réclamons, pour vous, pour nous.

Nous appelons tous les usagers actuels et futurs de l'hôpital – ce sera vous, ou nous demain – à manifester leur solidarité et leur adhésion à ce mouvement de protestation qui doit être massif si nous voulons être entendus.

Docteur Jean-Luc FANON

Président

## Lundi 11 juin à 8H

 SIRENES D'ALERTE


 CONCERT DE KLAXON

Les automobilistes sont invités à attacher un ruban rouge à leur antenne et à klaxonner pendant 15mn quel que soit le lieu où ils se trouvent sur le territoire de Martinique


 MANIFESTATIONS DEVANT LES ENTREPRISES Les salariés sortent, et pendant 15 mn, se rassemblent devant leurs entreprises, privées, publiques ou associatives

## Mardi 12 juin

 GREVE INTERPROFESSIONNELLE de 24h reconductible

 Rassemblement du personnel hospitalier en tenue de travail, jusqu'à 9h à la Maison des Syndicats, puis

 MANIFESTATION DEVANT LA PREFECTURE

 L'Association des Maires appelle, agents, élus, et population à se rendre à la

Préfecture Mercredi 13 juin

 OPERATION « VILLE MORTE » en collaboration avec les Maires

Adresse postale : ASSEM, 168 Bois-Boyer 97200 FORT-DE-FRANCE (Martinique)